

# POLITIQUE DE SÉCURITÉ, SANTÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

# lapesa

*La Direction du Groupe Lapesa s'investit pour diriger ses activités de façon responsable, de manière à garantir la protection des travailleurs et de l'environnement, et s'engage à cette fin à:*

- La **protection des travailleurs** contre les risques professionnels et l'amélioration des conditions de vie au travail, en intégrant la prévention dans la stratégie de l'entreprise. L'analyse et détermination des actions visant à maintenir des conditions de sécurité, à éliminer les dangers et à réduire les risques pour la sûreté et santé au travail, y compris les causes des incidents et les accidents au travail, pour la mise en œuvre des actions correctives appropriées
- Identifier les aspects environnementaux liés au processus de production pour la protection de l'environnement, en prenant des mesures visant à prévenir la pollution et à réduire la consommation, les déchets, les rejets et les émissions dans l'atmosphère.
- Le respect de la **législation en vigueur** et aux autres exigences auxquelles l'organisation souscrit en matière de santé et sécurité au travail et environnementale.
- Mettre en œuvre et maintenir un **Système de Sécurité et de Santé au Travail** (système de SST), en l'adaptant aux progrès technologiques et conformément aux exigences réglementaires et au plan de prévention des risques professionnels, qui **fournira le cadre de référence pour établir et réviser les objectifs** et les améliorations continues.
- Analyser les risques professionnels et les aspects environnementaux pour prendre des actions visant à les éliminer, les réduire ou les maîtriser.
- Mettre en place des programmes et des actions visant à prévenir les atteintes à la santé des travailleurs et à l'environnement avec l'engagement **d'amélioration continue** du système SST et des processus développés par l'entreprise.
- Disposer des ressources humaines et matérielles adéquates pour préserver la sécurité et la santé des travailleurs et des autres parties intéressées.
- Promouvoir la sensibilisation et la conscientisation concernant la protection de l'environnement et à la sécurité et la santé des travailleurs.
- **Consulter et impliquer** les travailleurs sur les questions qui affectent leur santé et sécurité et les aspects environnementaux au travail. Toujours en maintenant une attitude ouverte et réceptive face aux préoccupations soulevées par l'une des parties intéressées.
- **Former et informer** les travailleurs sur les risques professionnels et les aspects environnementaux liés au processus de production afin de promouvoir et d'assurer un comportement responsable et des habitudes saines.
- La Direction établira un plan annuel d'**Objectifs** de Prévention et d'Environnement, qui impliquera l'ensemble du personnel de l'organisation et étudiera les indicateurs liés à son activité pour établir un contrôle de la réalisation des objectifs.

*Cette politique est accessible au public, documentée et mise en œuvre, étant périodiquement revue pour son adaptation et modification si nécessaire, et communiquée aux travailleurs et aux parties intéressées.*

En Saragosse à 27 de Juillet 2020  
Présidente exécutive du Groupe LAPESA

